

AVIS D'EXPERT

## « De nombreux facteurs contribueront à la hausse des impôts »

► **Yann Le Meur**, PDG de Ressources consultants finances et professeur associé à la faculté de sciences économiques de Rennes I



S. GAUTIER / SAGAPHOTO

### Comment jugez-vous la situation des collectivités qui ont souscrit des produits structurés ?

Les quelques cas extrêmes n'atteignent pas le seuil d'insolvabilité d'une collectivité, défini comme le niveau maximum de pression fiscale qu'acceptent de payer les contribuables ou encore la baisse du niveau de services publics à laquelle ils consentent sans descendre dans la rue. La mise en avant de problèmes de solvabilité des collectivités servirait plutôt les prêteurs, qui peuvent ainsi justifier leur haut niveau de taux d'intérêt par le prétendu risque qu'ils prendraient en prêtant à des collectivités qui pourraient ne pas rembourser leur dette... Une dépense pourtant obligatoire, donc prioritaire. Cela étant, il faudrait interdire, pour protéger les élus, les produits structurés sophistiqués et risqués.

### Faut-il s'inquiéter de l'assèchement du crédit ?

Le manque de liquidités actuel des banques est un problème important mais pourrait n'être que conjoncturel et se résoudre sous peu. Cette difficulté passagère des collectivités à trouver du crédit est donc très différente du problème structurel

que constitue par définition, à long voire très long terme, celui des conditions de crédit hasardeuses ou à effets décalés. Le manque de liquidités actuel des banques est réel. Mais il vaut mieux ne pas en exagérer la portée car cela pourrait là aussi servir bientôt, sans cause, de justification à l'existence de taux forts.

### Où les collectivités vont-elles trouver des marges de manœuvre ?

D'abord, il leur faut repérer les possibles économies de fonctionnement et les équipements dont elles peuvent se passer, en hiérarchisant les projets. Ensuite, identifier l'évolution fiscale nécessaire pour faire face aux contraintes nouvelles incompressibles des dix prochaines années, notamment l'élévation des frais financiers de leur dette. La hausse de la pression fiscale que les collectivités ont pu éviter pendant plusieurs années grâce à la pente favorable des taux d'intérêt va finalement s'imposer. D'autres facteurs contribueront à la hausse des impôts, comme l'affaissement de la croissance des bases de la fiscalité locale et le ralentissement de l'évolution des concours financiers de l'Etat.

*Propos recueillis par A. H.*